

DÉLIBÉRATION n° **23-002** de la séance du **28/02/2023**

OBJET : **Approbation du compte de gestion 2022 – Budget principal**

L'an deux mille vingt trois, le mardi vingt-huit février à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Abbaretz, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 21

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN,

Mmes Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Gaëlle ROUGERON,

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- › M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Alain VEY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. Laurent TURQUOIS, Thierry AGASSE, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Rodolphe AMAILLAND,

Mmes Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire,
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales et lab' d'expérimentation,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Jean-Pierre POSSOZ a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PRINCIPAL

EXPOSÉ

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le comptable assignataire de Nantes. Le compte de gestion pour le budget principal établi par ce dernier est conforme au compte administratif du Centre de gestion.

DÉLIBÉRÉ

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

Vu le compte de gestion pour le budget principal élaboré par le comptable assignataire ;

Vu le compte administratif 2022 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion du comptable assignataire et du compte administratif du Président du Centre de gestion ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2022 pour le budget principal.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philip SQUELARD